



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 10 juin 2026, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion de la manifestation sportive dénommée « GP Patton », « Critérium des jeunes » et « Championnat des nations U23 » édition 2026 le samedi 4 juillet 2026, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation au « Bänzelterweg » entre Binsfeld et Wilwerdange et à un chemin rural à Wilwerdange sur le territoire de la commune de Troisvierges ;

- Sur le tronçon de rue du « Bänzelterweg » reliant Wilwerdange et Binsfeld, comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, l'accès est interdit aux conducteurs de véhicules dans le sens Binsfeld vers Wilwerdange et la voie est uniquement accessible par la direction opposée, le samedi 4 juillet 2026 de 08h00 – 19h00.
- Sur le tronçon de rue du chemin rural à Wilwerdange comme indiqué en couleur bleue sur le plan annexé, la circulation sera interdite dans les deux sens, sauf riverains, cyclistes et véhicule d'accompagnement, le samedi 4 juillet 2026 de 08h00 – 19h00.
- Le stationnement est interdit des deux côtés sur les mêmes tracés comme indiqué en couleur jaune et bleue sur le plan annexé, le samedi 4 juillet 2026 de 08h00 – 19h00.

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.

le bourgmestre:

signé Edy Mertens



Enlever le 06/07/2026